



Légumes de plein champ et d'industrie

N°01
11/04/2019



Animateur filière

Aurore TAILLEUR
FREDON Aquitaine
a.tailleur@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Légumes de plein champ et
d'industrie N°01 du
11/04/19 »*



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Asperge

- **Récoltes en cours.**
- **Mouche des semis** : période de sensibilité, faible présence actuellement dans les Landes.
- **Taupins / Scutigérelles** : présence d'attaques dans le Tursan.
- **Rouille physiologique du turion** : présence de la maladie dans les aspergeraies des Landes.

Carotte

- **Fin des récoltes de carottes de garde.**
- **Parcelles de carottes primeurs globalement saines.**
- **Adventices** : problématique majeure dans les parcelles de carottes primeurs.

En 2019, les réseaux de surveillance pour la filière Légumes de plein champ et d'industrie seront constitués de trois niveaux :

- **Les parcelles de référence** : il s'agit de parcelles fixes sur lesquelles des observations sont réalisées régulièrement (pour chaque bulletin) selon un protocole national ;
- **Les tours de plaine** : il s'agit d'un réseau d'observateurs « experts » constitué de chefs de cultures, des techniciens de diverses structures de production ou de coopératives. Ils suivent un nombre important de parcelles et nous renseignent régulièrement sur l'état sanitaire des parcelles observées, à l'échelle de l'exploitation ou d'un secteur géographique ;
- **Le réseau de piégeage** : il s'agit d'un réseau de pièges à phéromones répartis sur l'ensemble de l'ex-région Aquitaine. L'objectif est de surveiller la présence d'insectes ravageurs et son extension géographique et également de préciser le moment d'apparition des premiers papillons (via des courbes de vol).

Asperge

- **Réseau de surveillance**

En 2019, une parcelle de référence sera suivie dans le Blayais.

En complément, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine dans les Landes (Sables des Landes et Sud Adour) ainsi que dans le Blayais.

- **Surface renseignée**

Cette semaine, 735 ha d'asperges en production, dans les Landes, ont été renseignés. Pas de données pour le Blayais.

Dans les Landes, les récoltes ont commencé le 9 février et les plantations de l'année sont en cours.

- **Etat sanitaire des cultures**

- **Mouche des semis (*Delia platura*)**

Situation en Nouvelle-Aquitaine :

Dans les Landes, la situation est globalement calme. Des attaques ont été observées au cours de la première semaine de récolte et se sont ensuite calmées, notamment dans les parcelles bâchées, mais elles pourraient faire leur retour lorsque les parcelles seront rebutées. Cependant, on note 18 ha d'asperges blanches en récolte touchés par des dégâts de larves de mouche des semis, qui ont nécessité un rebuttage des parcelles afin d'endiguer l'attaque.

Sur 3,5 ha d'asperges vertes, quelques attaques ont été signalées au cours de la semaine 13, en raison des températures élevées.

Période de risque : jeune turion en cours de récolte.

Evaluation du risque :

Nous sommes en période de sensibilité puisque l'organe touché est le jeune turion. La butte peut être protégée des pontes par le bâchage et en laissant la butte découverte le moins longtemps possible. En effet, le risque de pontes dans la butte est minimisé à partir de la mise en place du bâchage.

- **Criocère**

Situation en Nouvelle-Aquitaine :

Dans les Landes, 6 ha d'asperges vertes sous serre sont attaqués par des criocères. On note la présence d'œufs, des larves et d'adultes. La présence d'œuf de criocères dans les écailles est problématique notamment pour la commercialisation.



Œufs de criocères sur asperge
(Crédit Photo : FREDON Aquitaine)

○ Taupin

Situation en Nouvelle-Aquitaine :

Dans les Landes, des attaques de taupins sont signalées sur 3 ha dans le Tursan avec une fréquence d'attaque sur turions de 20%.

Période de risque : jeune turion en croissance.



Larve + dégâts de taupin sur asperge
(Crédit Photo : C. LABROUCHE - COPADAX)

Evaluation du risque :

Les terres noires de Chalosse et de Tursan sont très favorables à ce ravageur qui attaque les jeunes turions en croissance. Ceci est un facteur limitant pour la culture d'asperge dans ces secteurs.

○ Scutigérelle

Situation en Nouvelle-Aquitaine :

Dans les Landes, des attaques de scutigérelles sont signalées sur 0,3 ha dans le Tursan avec 100% des turions touchés.

Période de risque : jeune turion en croissance.



Dégâts de scutigérelles sur asperge
(Crédit Photo : C. LABROUCHE - COPADAX)

Evaluation du risque :

Les terres noires de Chalosse et de Tursan sont très favorables à ce ravageur qui attaque les jeunes turions en croissance. Ceci est un facteur limitant pour la culture d'asperge dans ces secteurs.

○ Rouille physiologique du turion

Situation en Nouvelle-Aquitaine :

Dans les Landes, on note la présence de rouille physiologique du turion sur une grande majorité des parcelles en cours de récolte, avec moins de 5% des turions touchés.

Evaluation du risque :

Les conditions climatiques humides de la semaine dernière ont été favorables au développement de la maladie. Surveillez vos parcelles.

Carotte

• Réseau de surveillance

En 2019, une parcelle de référence (primeur puis saison), située à Saint-Jean-d'Illac (Sud Gironde), sera suivie.

En complément, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, essentiellement localisées dans la zone des Sables (Landes + Sud Gironde) ainsi que dans le Médoc.

• Calendrier des cultures

| | SEMIS | RECOLTE | CONSERVATION AU CHAMP |
|---|----------------|-----------------|--------------------------|
| Carotte primeur | octobre à mars | avril à juillet | - |
| Carotte de saison | avril à juin | août à octobre | - |
| Carotte de garde (= de conservation) | juin à août | - | novembre à avril |

• Carotte de garde

Les carottes de garde, semées entre juillet et août 2018, sont conservées dans le sol dès l'automne et sont récoltées au cours de l'hiver au fur-et-à-mesure des besoins. Les labours ont été réalisés dès les premières gelées, soit fin novembre, et les premières récoltes ont débuté au mois de décembre et se terminent actuellement.

A ce jour, les rendements obtenus sont en baisse à cause des problèmes de désherbage (excès de morelles) avec une perte estimée de 5 à 10 tonnes / ha.

Globalement, peu de problèmes sanitaires ont été observés car l'hiver a été plutôt sec. Cependant, quelques hétérogénéités ont été constatées avec des parcelles présentant des attaques importantes de *Sclerotinia* et de *Rhizoctone*.

• Carotte primeur

Phénologie :

Pour la rédaction de ce bulletin, 480 ha de carottes primeurs, semées entre novembre 2018 et fin mars – début avril, ont été renseignés.

La campagne de débâchage est en cours, le manque d'eau ainsi que la présence importante d'adventices (nécessitant des interventions) étant les motivations principales.

Etat sanitaire des cultures :

Le problème majeur dans les cultures de carottes primeurs est le désherbage.

Sur la quasi-totalité des surfaces renseignées, on retrouve majoritairement la présence de paturins et de mourons à des stades assez avancés, et de façon plus clairsemée on note la présence de cardamines, séneçons et spergules. Les daturas et morelles sont observés de façon plus ponctuelle bien que leur présence dans les cultures reste problématique. En effet, même sur des parcelles semées en novembre, les morelles peuvent être fortement présentes. On constate que les adventices sont majoritairement localisés sur les flancs des buttes.

Globalement, le feuillage est sain à l'exception de quelques brûlures anecdotiques liées au plastique.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie sont les suivantes :

Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, AGPM Maïs doux, Arvalis Institut du Végétal, Conserve France, Copadax, Coop Garonne, FDGDON 64, Fredon Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maïsadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Sud Légumes, Unilet, Uniproledi, Vicampo

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "